LA PASSION, LA MORT, ET LA RÉSURRECTION DU PEUPLE.

(*Signes.* (PHARISIEN ſignifie la Nobleſſe.) (PRINCES DES PRETRES) ſignifie le *Clergé.*)

EN ce temps-là vivoient dans une contrée appellée la France, vingt-trois millions d'hommes plongés dans l'aviliſſement, l'abatardiſſement, l'inertie & la détreſſe. Un Roi, né bon & juſte, luttoit entre la clémence & la néceſſité cruelle de ſe faire obéir par la force. Les fortunes étoient englouties par la ſtagnation de la juſtice, du commerce & des arts ; les travaux & les ſalaires ſuſpendus ; une paralyſie meurtriere, engourdiſſant tous les bras, ne leur laiſſoit que des mains pour mendier ; les atteliers étoient déſerts ; les hôpitaux regorgeoient de néceſſiteux & de malades ; les cœurs étoient remplis de rage ; les toits retentiſſoient d'imprécations ; le foible étoit condamné aux larmes, & à une vie miſérable ; l'homme que la nature avoit doué d'une

ame forte, s'armoit de poignards contre lui, ou contre ſes concitoyens; l'abattement, la douleur & le beſoin anéantiſſoient l'eſprit, les mœurs & la ſanté de la premiere nation de l'Europe; & c'eſt au milieu de ces convulſions effrayantes, que le chef de cette immenſe famille entreprit de régénérer tout un peuple, de guérir les plaies du corps politique, & d'extirper le mal dans ſa racine.

Un autre million d'hommes épars ça & là, faiſant ſur-tout leur ſéjour ordinaire dans les galeries de Verſailles, dans les antichambres des Miniſtres, ou chez les impures de *couliſſe*, fondant des prétentions frivoles ſur les actions éclatantes, ou les grands crimes de quelques brigands dont rougirent les ſiecles paſſés, conſidéroient leurs freres, les plus nombreux, les plus utiles & les plus vertueux comme un vil troupeau courbé ſous un joug de fer, né pour gémir éternellement dans les humiliations de la ſervitude, ou ſous l'empire de toutes les miſeres humaines.

Une partie de cette tourbe titrée faiſoit deſcendre du Ciel le pouvoir de commander ſur la terre. Née ſans patrimoine & ſans nom; ne pouvant, par ſon inſtitution, avoir d'autre propriété qu'un bâton, une beſace & des *ſandales*; ne devant ſe ſubſtanter que de la commiſération publique, & partager encore avec les néceſſiteux les fruits de cette commiſération, elle avoit envahi preſque tous les domaines de la nation, inſultoit au laboureur, à l'artiſte par un luxe ſcandaleux, & refuſoit au Souverain le tribut même que s'empreſſoit de lui offrir la claſſe la plus laborieuſe & la plus indigente.

Ce fut dans cet accès de fievre de la raiſon en

délire, & de l'État à l'agonie, qu'on appella des Médecins consultans. Mais ces Médecins qu'on prit parmi les Sénateurs & les Docteurs de la Loi & les Pharisiens, n'étoient que des empyriques, dont l'égoïsme meurtrier, se parant effrontément du nom sacré de bien public, administroit des poisons au lieu de remedes. Deux hommes audacieux & vains entreprennent la guérison. L'un étoit Grand-Prêtre, l'autre Sénateur; mais les saignées fréquentes, les terribles secousses par lesquelles ils affoiblirent ou ébranlerent le corps politique, en précipita la décrépitude. Le corps politique meurt. Le deuil est universel; le désespoir est dans toutes les ames: alors le Pere de miséricorde daigne jetter un regard sur cette malheureuse contrée. Il suscite un de ses Prophetes: « homme doué d'une vertu puissante, » d'un génie sublime & vaste, capable de tout » embrasser, de tout entreprendre, de tout exé» cuter avec une droiture sévere & clairvoyante, » une netteté peu commune dans les idées, & des » intentions pures (1) ». Son zele rétablit l'ordre & la confiance. Mais l'Ambassadeur céleste auroit cru n'avoir rien fait s'il n'eût guéri les plaies du malade, & s'il ne lui eût redonné la santé & sa premiere vigueur. Il inspira au Prince du Peuple l'idée d'assembler une seconde fois les Médecins; il leur traça le plan de leur consultation; il voulut concerter avec eux les moyens d'obtenir une prompte & durable convalescence. Ainsi donc, les Princes des Prêtres, les Pharisiens & les Sénateurs se réunirent encore au palais du Juge suprême.

(1) *Maréchal de Richelieu aux Champs-Elisées.*

Or, lorſqu'ils furent tous aſſis, ce Monarque leur dit: (LE ROI.) Mes freres, je vous dis en vérité que je ſuis profondément affligé des maux qui déſolent mon empire. C'eſt pourquoi je vous aſſemble ici pour vous conſulter, pour vous engager à former avec moi une ligue puiſſante, qui force le bonheur & la proſpérité à ſe fixer au milieu de mon peuple. Dès long-temps vous ne m'êtes d'aucune utilité. Vous ne m'offrez plus le tribut auquel vous condamnent les loix divines & humaines. Princes des Prêtres, Sénateurs, & vous-mêmes, Phariſiens, vous me fruſtrez de mes droits ſous différens prétextes, & ſi vous ne m'aſſiégez plus dans mes foyers, comme firent vos ancêtres, du moins me coupez-vous les vivres en m'y condamnant à la détreſſe, & me forçant à recourir, pour alimenter ma famille, à la claſſe la plus indigente, au peuple, dont les bras endurcis vous nourriſſent vous & les vôtres. Le Grand-Prêtre répondit: (LE CLERGÉ.) Les domaines que nous poſſédons nous viennent du Ciel: l'État eſt dans l'égliſe; l'égliſe, par conſéquent, ne doit rien à l'État que des prieres. Faites payer cette claſſe laborieuſe qui féconde nos terres, & qui ſans doute eſt trop heureuſe & trop honorée de ſe voir notre eſclave. Faites payer la Nobleſſe, qui, par une longue ſérie d'uſurpations & de brigandages, a envahi vos fiefs & vos droits; jouit d'une infinité de prérogatives abſurdes; attache vos ſujets à la glebe, à la corvée; peuple les priſons & les galeres de cultivateurs néceſſaires à leur pays, à leur famille (1), & mar-

(1) On parle ici de cet abus criant & déſaſtreux

que enfin du ſceau de l'infamie & de l'eſclavage ; vingt-trois millions d'hommes, dont vous devriez être le pere unique, le chef & le ſeul Seigneur. — Un Phariſien repliqua : (NOBLESSE.) Le Pontife m'étonne par ſa hardieſſe. Que ſont donc pour l'État, quels ſervices lui ont-ils jamais rendus, les Pontifes & les Prêtres ? cet ordre qui ne naquit jamais, & qui pourtant ſe perpétue ſcandaleuſement, ne doit ſes immenſes richeſſes qu'à la fraude, à la ruſe, à la violence. Pauvre, humble, dénué de tout dans ſon enfance, il a tout envahi dans l'âge mûr. Entouré de ſes vices, & d'être vicieux, il jouit, dans une ſtupide inertie, des fruits que la terre libérale ne produit que pour ceux qui fouillent ou ſillonnent ſes entrailles. Qu'a-t-il donc fait cet ordre hiérarchique ? d'où émanent ces abſurdes & révoltantes *immunités* ? pourquoi tous ces efforts ſcandaleux, ces intrigues baſſes & ſéditieuſes, pour ſe maintenir, à la honte d'un ſiecle éclairé, & de l'humanité, dans la poſſeſſion de privileges auſſi injuſtes & auſſi déſaſtreux ? Fera-t-il deſcendre du ciel le droit de ne payer aucun tribut ſur la terre ? Mais ſi les Pontifes & les Prêtres ſont tous céleſtes, ils ne doivent poſſéder aucun bien terreſtre : il faut leur ôter des poſſeſſions mal acquiſes, & qui péchent contre leur inſtitution & leur dignité primitive. Il faut les rappeller à leur origine ſainte & ſublime, à ces temps heureux, où échappés du fer des ty-

---

que ſe permettent les Seigneurs en condamnant aux galeres des laboureurs qui n'ont commis d'autre crime que de tuer l'animal dont la dent venimeuſe détruiſoit ſes moiſſons.

rans & des persécuteurs, les Apôtres leurs prédécesseurs, sans carrosses, sans esclaves, sans courtisans, sans habits même, j'ai presque dit sans pain, parcouroient les diverses contrées, portant l'évangile, la paix & le bonheur dans les familles. Ceints d'une corde, couverts de haillons, ayant sur le dos une besace, à la main un bâton de hêtre, ils exerçoient leur profession sacrée avec l'humilité, le dénuement, la patience & la charité qu'ils prêchoient. Qu'ils étoient bien plus respectables que nos pontifes, rayonnans de vices, d'or & de diamans, ensevelis dans la mollesse, indignant la vertu & l'indigence par un luxe insultant, soit qu'ils se montrent siégeant sur des trônes, ou traînés sur des chairs fastueux! D'où découlent donc les *immunités* ecclésiastiques, célebrées avec tant de constance, d'audace & de chaleur depuis plusieurs siecles? Elles ont leur source dans le dénuement antique & absolu des Pontifes & des Prêtres. Ils mentent ces prêtres, quand ils disent qu'ils ont reçus lenrs biens de la miséricorde divine: ils mentent; le Ciel ne leur envoya jamais que l'Esprit saint, qui ayant détruit en eux leur grossiere ignorance, se pervertit en passant des ames des Apôtres dans celles de leurs successeurs, & n'inspira à ceux-ci que des forfaits, des attentats, & cette morgue sacerdotale, qui depuis quinze siecles indigne toutes les ames honnêtes. Depuis ils détrônerent leurs Rois; ils porterent les armes contre leurs Rois; ils leverent des armées contre leurs Rois; ils s'emparerent des domaines de leurs Rois; ils verserent le sang de leurs Rois; ils obtinrent, par la violence & l'imposture, les hommages, la protection spéciale des Rois, l'adoration & les possessions des

peuples. Voilà les services éclatans qu'ont rendus à l'Etat les Pontifes & les Prêtres. Voilà la source impure de ces *immunités* tant préconisées. Les Apôtres n'avoient rien, ils ne possédoient que des vertus. Substantés par la pitié publique, ils ne pouvoient donc payer au Souverain d'autre tribut que celui des prieres & de la doctrine sacrée qu'ils enseignoient. Mais leurs successeurs qui, malgré la belle maxime de leur divin instituteur, *mon royaume n'est pas de ce monde*, ont long-temps aspiré à la monarchie universelle ; cette horde ambitieuse & turbulente, couverte d'un froc, d'une haire & de toutes les marques de la pauvreté, & dont le premier vœu est le dénuement, puisqu'elle possede les terres & les richesses, doit du moins payer le tribut commun que de droit divin & naturel tout Souverain peut exiger de ses peuples. Ainsi parla le *Pharisien* ; ensuite on se sépara pour se disperser en petits commités. On dut être bien étonné de voir des hommes protecteurs nés de la nation, des hommes dont la nation alimente le luxe & les plaisirs, des hommes sortis de la TRIBU Royale, protester contre le bonheur & la prospérité de la nation. Leur ignorant délire produisit cet écrit incendiaire, connu sous la dénomination de *Mémoire des Princes*. Tandis que d'un côté on s'efforçoit de déshonorer, par des bassesses & des lâchetés, un NOM illustre que les François chérissent depuis tant de siecles, & pour la gloire duquel ils sont tous prêts à verser leur sang, des fous, échappés des îles Sainte-Marguerite & des petites maisons de Troyes, secondoient, par leurs insurrections criminelles, les sinistres desseins des Princes & des gens mal intentionnés. Ils avoient osé prononcer,

en préſence de l'élite nationale, la proſcription d'un peuple immenſe; ils perſiſtoient, dans leurs aſſemblées féditieuſes & dans leurs délibérations, à condamner cette partie de la nation la plus vertueuſe, la plus noble, la plus utile, à des travaux ſans ſalaire, à végéter dans l'humiliation de la ſervitude, ſans propriété, ſans ſubſiſtance, ſans nom, ſans famille, ſans ſouverain, & à gémir éternellement ſous la verge flétriſſante de la tyrannie. Ces petits deſpotes, tous, ou preſque tous, ſans mérite aucun, ſans mœurs, ſans lumieres, prétendoient gouverner l'empire ſelon leurs caprices, lever eux-mêmes des contributions dans l'empire, incendier l'empire par des féditions fréquentes, une infraction continuelle des loix fondamentales, une déſobéiſſance inſolente aux ordres paternels de leur maître; déſoler & ruiner l'empire par leurs exactions, leurs concuſſions judiciaires, & ces épices ſcandaleuſes qui révoltent ceux même qui ne furent jamais du nombre des victimes infortunées que l'intérêt, l'avidité, l'ignorance ou la mauvaiſe foi immolent chaque jour ſur l'autel tutélaire de la juſtice, par la main de ſes mercenaires & ſtupides miniſtres. Ces ſix mille deſpotes, toujours réunis pour faire le mal, toujours diviſés quand il s'agit d'opérer le bien, cabaloient d'une part à la cour, & dans la capitale, & vouloient ainſi réduire, par la diſcorde & la faim, un peuple dont le chef ſuprême réclamoit les droits impreſcriptibles, & qu'il vouloit enfin élever à l'égalité & à la liberté établie par la nature, mere commune de tous les hommes, & par la raiſon dominatrice du genre humain; de l'autre part, ils arroſoient les provinces de l'empire, du ſang des citoyens; ils armoient les Satra-

pes contre les Plébéiens ſans armes ; & s'érigeant toujours en légiſlateurs , tandis qu'ils ne ſont que les interpretes des loix, ils infligeoient des peines à l'opprimé qui réclameroit la juſtice à ſon aide, ou qui, au défaut du ſecours des loix, puniroit lui-même les aſſaſſins & les uſurpateurs que toutes les loix condamnent. Malheur au peuple abruti qui oublieroit le diſcours du d'Ormeſſon, les arrêtés du parlement de Paris, le décret qui proſcrivit l'excellent écrit adreſſé aux municipalités, le carnage de Rennes , & l'arrêt du ſénat Franc-Comtois, qui autoriſe l'inſurrection d'une nobleſſe bâtarde & turbulente ; proſcrit les juſtes & vertueuſes réclamations des vrais Nobles , les équitables prétentions de la claſſe productive. Malheur à qui perdroit un inſtant de vue les abus d'autorité de cette ſoldateſque en robe, plus dangereuſe, ſans doute, pour la tranquillité & la proſpérité publiques, qu'une armée de brigands, qui parcourroient les provinces pour les dévaſter, puiſqu'il eſt vrai qu'on pourroit les repouſſer par la force , & qu'on n'oſe toucher à la gente parlementaire. Enfin, malheur aux organes du bien public, aux interpretes de la Nation, qui doivent bientôt ſe réunir pour la régénérer, s'ils perdent un inſtant la mémoire des ſcenes d'horreur & des malheurs qu'enfanta dans tous les temps la morgue inſolente & l'ambition démeſurée de la robinaille ; les regnes de François Ier., de François II, de Henri III , Henri IV , Louis XIII , Louis XIV , Louis XV , & celui de notre Louis XVI, nous offrent aſſez d'exemples du danger auquel nous ſommes tous les jours expoſés, dans un pays où l'on tolere de pareilles gens. Les troubles qui nous ont récemment

agités, ont cent fois déchiré le royaume. Trop de malheurs ont résulté de cette lutte désastreuse de la magistrature, contre l'autorité légitime ; l'image du passé doit nous inspirer une crainte salutaire, & nous porter à écraser enfin le monstre qui dévora nos ancêtres, & qui s'élance sur nous pour nous faire subir le même sort. — Je ne suis qu'Evangéliste, je raconte les réflexions des citoyens. J'ai dit que, réunis en comité, les médecins avoient trahi leur secret, & comme ils étoient appellés pour guérir le corps politique, ils déclarerent ne pouvoir opérer une guérison parfaite, sans lui couper un membre, & ce membre étoit la tête, siege de la pensée, de la force & de toutes les facultés. *Iscariote* de *C...ti* fut celui des douze qui se chargea de proposer ce remede infernal, & de livrer ainsi l'empire entre les mains des méchans, qui depuis long-temps avoient formé le projet de le perdre. Le patient fut conduit aux pieds du trône, où les Princes des Prêtres, les Pharisiens & les Docteurs de la loi *cherchoient contre lui des dépositions*, portoient contre lui ce faux témoignage: *Nobles, l'Etat est en danger*, il veut détruire la Monarchie. *Mais cette déposition ne leur paroissoit pas suffisante.* Sur cela, le Souverain Maître *se levant au milieu de l'assemblée*, interrogea l'accusé, & lui dit: (*Le Roi.*) *Vous ne répondez rien à ce que ces gens-là déposent contre vous*? — L'accusé *gardoit le silence & ne répondoit rien.* — Le Souverain Maître l'interrogea tout de nouveau & lui dit: (*Le Roi.*) Etes-vous homme? François? répondez. (*Le Plébéien.*) *Je le suis, je le suis*, & vous verrez dans quelques jours, que je sais défendre mes droits & prouver mon innocence. — Aussitôt les

Pharifiens & les Docteurs de la loi, déchirant leurs habits, dirent : (*Pharifien.*) Qu'avons-nous befoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blafphême; n'a-t-il pas dit qu'il étoit homme ? qu'il étoit François ? que vous en femble ? Tous, excepté le Souverain Maître & l'aîné de la *Tribu* Royale, jugerent qu'il méritoit la mort. Alors quelques-uns fe mirent à lui cracher au vifage ; ils armerent leurs valets, qui lui donnoient des coups de poings, & lui plongeoient des poignards dans le fein. Cependant Pierre le Noir, ou le Noir Pierre, fils d'un marchand de vin, & frere du patient, étoit dans l'antichamb.e du Souverain Maître. Quelqu'un lui demanda : vous êtes difciple de l'accufé. Il le nia, en difant : (*Pharifiens.*) Je ne le connois point, & je ne fais ce que vous voulez dire.— Ayant renouvellé deux fois le ferment qu'il ne connoiffoit point l'accufé, dont il s'étoit toujours dit l'ami, il vint dans la chambre du Confeil, & le Coq du Châtelet (1) chanta. Peu de temps après, ceux qui fe trouvoient-là, lui dirent : (*Plébéiens.*) Affurément vous êtes de fes amis ; car vous êtes auffi plébéien. Il le nia pour la troifieme fois. Etant venu dans le veftibule de la bibliotheque, le coq du Châtelet chanta derechef. Alors les Princes des Prêtres, les Pharifiens & les Sénateurs ayant délibéré enfemble, lierent le Plébéien, l'emmenerent & le livrerent au Confeil où préfidoit Caife Necker. Caïfe lui demanda : êtes - vous François ? Il répondit : (*Plébéien.*) vous le dites, je m'en fais une gloire. Cependant les Princes des Prêtres l'accufoient fur

---

(1) Fl. de Br...

plusieurs chefs. Caïfe l'interrogea de nouveau, en disant : Vous voyez de combien de choses ils vous accusent? — Le Plébéien répondit : Ils ont tort de m'accuser ; je n'ai commis d'autre crime que d'être né leur égal. — Or, comme le temps approchoit où l'on alloit délibérer sur les grands intérêts de la nation & que pour rétablir l'ordre & l'harmonie, il falloit exterminer les méchans, on comptoit parmi les Sénateurs une infinité de séditieux, entre lesquels on distinguoit le Général *le Cogneux*, le turbulent *Fréau*, & *Barrabas d'Esprémenil*. Caïfe proposa aux Princes des Prêtres & aux Pharisiens de délivrer le Plébéien, & de mettre en leurs mains Barrabas d'Espremenil, & tous les Sénateurs Bretons & Fran-Comtois; car il savoit que c'étoit par envie que les Princes des Prêtres avoient livré le patient. Mais les Prêtres émurent les Pharisiens, & les pousserent à demander la délivrance de Barrabas d'Espremenil & de tous les fous des îles Sainte-Marguerite. Caïfe leur répondit : (*le R.*) que voulez-vous donc que je fasse du Plébéien ? Ils se mirent tous à crier : (*Pharisiens.*) crucifiez-le, exterminez-le. — Caïfe leur dit : (*le R.*) quel mal a-t-il donc fait? — Ils crioient encore plus fort : (*Pharisiens.*) crucifiez-le, exterminez-le. Quiconque refusera de le crucifier, n'est pas l'ami des Pharisiens ni des Grands-Prêtres. Il se dit François, il se dit homme, & nous ne voulons pas qu'il soit ni homme ni François. — Alors les Pharisiens se précipiterent à main armée sur le Plébéien, le terrasserent & le baignerent dans son sang. Leurs esclaves le traînerent dans la cour du Prétoire de Besançon, le roulerent dans la boue, lui donnerent des coups de canne sur la tête, & des coups de

lances dans les flancs ; ils le menerent enſuite au lieu appellé Golgota, ou place d'armes, & c'eſt-là que les ſoldats & les ſatellites le crucifierent entre deux larrons, nommés l'un, l'ordre *du Clergé*, & l'autre, l'ordre de *la Nobleſſe.* Après l'avoir crucifié, ils le dépouillerent de ſes habits, & ſe les partagerent, ainſi que toutes ſes propriétés. Les eſclaves & les Phariſiens qui paſſoient l'inſultoient & lui crachoient au viſage, Les Docteurs de la Loi, les Phariſiens & les Sénateurs ſe moquoient auſſi de lui, en diſant : (*Phariſiens*) Il a ſauvé les autres, ſa patrie & ſon Roi, & il ne peut ſe ſauver lui-même.— Enfin vers la ſixieme heure du jour, la terre ſe couvrit de ſénebres, & le Plébéien jetta un grand cri en diſant, (*le Plébéien.*) ÉLOÏ, ÉLOÏ, LAMMA SABATHANI ? C'eſt-à-dire, ô mon Roi, ô mon Roi, pourquoi m'avez-vous abandonné ? — Quelques-uns de ceux qui étoient préſens diſoient : (*Phariſiens.*) voilà qu'il appelle ſon Roi, voyons ſi ſon Roi viendra lui rendre la vie. — Mais le Plébéien ayant pouſſé un long ſoupir vers le trône, expira.

(*Ici ſe fait une pauſe, pendant laquelle on baiſe les pieds du* ROI, *de* MONSIEUR, *& du Miniſtre citoyen*).

Au même temps le voile de l'ignorance fut déchiré en deux, la terre frémit d'horreur ; la majeure partie des aſſiſtans voyant qu'il venoit d'expirer, s'écria : certainement cet homme-là ne méritoit pas qu'on le traitât ainſi. Le trône même du Souverain Maître en fut ébranlé. Il dit à Caïfe Necker de travailler à la réſurrection du meilleur & du

plus néceſſaire de ſes enfans : qu'il le reconnoiſſoit pour l'aîné de ſa famille, puiſque lui ſeul l'avoit créé chef, l'avoit ſauvé des attentats & des uſurpations inouies des Prêtres & des Phariſiens ; qu'il vouloit que le Plébéïen ne fut plus expoſé à aucune eſpece d'aſſerviſſement ; que vingt-trois millions d'hommes toujours unis de cœur & de ſentimens avoient plus de droits à ſon eſtime & à ſa vénération, qu'une poignée de ſéditieux toujours déſunis ou armés les uns contre les autres ; que les Plébéïens par leur nombre, formant preſque le total de cette grande famille, étant par leur état ſes vrais défenſeurs, & autoriſés par leurs ſervices à défendre leurs droits, & à lui faire entendre la vérité que lui déguiſoient toujours les ſéditieux & les privilégiés ; qu'il vouloit donc ſignaler ſa juſtice en rappellant le Plébéïen à la vie, en le convoquant à l'aſſemblée nationale, en raiſon de ſa population & de ſes lumieres, en écoutant comme un pere ſes juſtes & utiles réclamations ſur ſes droits, & les abus en tout genre qui déshonorent le nom François ; que l'équité & les avantages de cette innovation ſalutaire, dans la formation de cette cohue patriotique & ſolemnelle, la foule d'avantages, dis-je, qui en réſulteroient ; la facilité de compter les voix par tête ſans diſtinction d'ordre ; de ſoutenir par l'accroiſſement des députés du peuple, les intérêts de cet Ordre reſpectable, mieux défendus dans la conſtitution nouvelle, l'établiſſement d'une égalité proportionnelle entre les citoyens d'un même pays & leur liberté commune qui ne peut exiſter ; il lui dit que les Princes de ſa *Tribu* avoient voulu le tromper, en lui montrant les prétendus dangers de l'Etat ; que l'Etat n'étoit

jamais plus en sûreté que lorſqu'il étoit protégé par vingt-trois millions d'hommes qui, après avoir étendu ſes barrieres, repouſſé ſes ennemis, le cultive de ſes mains, l'arroſe de ſes ſueurs, l'éclaire par ſes lumieres, l'honore par ſes vertus, & forme enfin ſa force au dehors, & ſa gloire, ſa proſpérité au dedans.

Per Evangelica dicta deleantur carnifices, Magiſtratus & Nobilitas. *Amen.*

RÉFLEXION.

Cet Evangile nous apprend que la Bretagne, la Franche-Comté & les autres provinces à Parlemens, doivent bien ſe tenir ſur leurs gardes & ſurveiller ſans ceſſe les démarches des Robins & des Ignobles; qu'on doit affermir le Roi & ſon Miniſtre dans leurs louables projets par un dévouement & une reconnoiſſance ſans bornes; qu'on doit haïr & mépriſer bien profondément tous les C...ti, les le Noir, les Cogneux, les Fretau, & les Barrabas d'Eſpremenil du monde; que les citoyens de Nantes, de Rennes & de Beſançon, méritent d'être déclarés traîtres à la patrie, s'ils ne vengent l'affront ſanglant fait à leurs compatriotes, en exterminant leurs aſſaſſins & les eſclaves de ces lâches, en brûlant ſans délai, dans une place publique, toute la Robinaille ſacrilege & la Nobleſſe inſolente, &c. &c.

† Au nom de Louis XVI, & du Comte de Provence, & de Necker.

Ainſi ſoit-il.